

TRI DES DÉCHETS

À CHÂTILLON-COLIGNY

BIEN TRIER
N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI SIMPLE !

LES JOURS DE COLLECTE

ORDURES MÉNAGÈRES MARDI APRÈS-MIDI

LES SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES SONT À DÉPOSER DANS UN ENDROIT ACCESSIBLE AU CAMION POUBELLE, REGROUPÉS AVEC LES POUBELLES DE VOS VOISINS, LE MARDI MATIN (AU PLUS TARD À 12H)

LES SACS JAUNES JEUDI APRÈS-MIDI (SEMAINES PAIRES)

LES SACS JAUNES SONT À DÉPOSER DANS UN ENDROIT ACCESSIBLE AU CAMION POUBELLE, REGROUPÉS AVEC LES POUBELLES DE VOS VOISINS, LE MERCREDI SOIR OU LE JEUDI MATIN TÔT DES SEMAINES PAIRES.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > INUTILE DE LAVER
- > EMBALLAGES VIDÉS
- > NE PAS IMBRIQUER LES DÉCHETS



SACS JAUNES DISPONIBLES EN MAIRIE !

CONSEILS POUR REDUIRE MES DECHETS

LIMITER LES EMBALLAGES

ÉVITEZ LES EMBALLAGES ET SUREMBALLAGES. PRIVILÉGIEZ LES RECHARGES OU DES PRODUITS FAITS MAISON. PENSEZ AUSSI AUX PRODUITS VENDUS EN VRAC ET PRÉFÉREZ L'EAU DU ROBINET À L'EAU EN BOUTEILLE.

OPTER POUR DES PRODUITS RÉUTILISABLES

PRIVILÉGIEZ LES PRODUITS QUI DURENT PLUS LONGTEMPS ET RÉUTILISABLES. ACHETEZ DES PILES RECHARGEABLES, UTILISEZ UNE GOURDE, REMPLACEZ LES FILTRES À CAFÉ EN PAPIER PAR UN FILTRE LAVABLE...

MANGER LOCAL ET DE SAISON

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PRIVILÉGIEZ LES PRODUITS FABRIQUÉS PRÈS DE CHEZ VOUS ET SI POSSIBLE DE SAISON QUI SONT PLUS RICHES EN NUTRIMENTS ET DONC PLUS INTÉRESSANTS POUR VOTRE SANTÉ.

COMPOSTER LES DÉCHETS DE CUISINE

LES DÉCHETS DE CUISINE REPRÉSENTENT EN MOYENNE 45 KG/HAB. ET /AN. SI VOUS AVEZ UN JARDIN, PRATIQUEZ LE COMPOSTAGE. CE SEUL GESTE PERMETTRAIT DE RÉDUIRE VOS DÉCHETS DE 30 À 40% /AN ET /PERS...

LA SOLIDARITE, PENSEZ-Y !

POUR TOUS VOS MOBILIERS, JOUETS, LIVRES, BIBELOTS... EN BON ÉTAT, VOUS POUVEZ AUSSI EN FAIRE DON :

LA RECYCLERIE CRÉATIVE

PLACE ARISTIDE BRIAND,
CHÂTILLON-COLIGNY

TÉL : 02 38 92 06 94 – 07 68 67 06 32
RECYCLERIECREATIVE45@GMAIL.COM

ET POUR LE LINGE DE MAISON ET
LES VÊTEMENTS EN BON ÉTAT :

LE VESTIAIRE MUNICIPAL

RUE DES BOUCHERIES
CHÂTILLON-COLIGNY
LE SAMEDI DE 14H À 18H

SINON, À LA DÉCHÈTERIE !

LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE

ZONE ARTISANALE
45230 SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS

OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI :
9H - 12H / 14H - 18H
ET LE SAMEDI : 9H - 12H30 / 13H30 - 17H.
FERMÉE LE DIMANCHE.



CE QUE L'ON RISQUE

PRÉVU AU CODE PÉNAL :

POUR LES ABANDONS D'ORDURES, DE DÉCHETS, DE MATÉRIAUX ET AUTRES OBJETS SUR LA VOIE PUBLIQUE :

➤ **UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 180 €**

LORSQUE LES ORDURES, DÉCHETS, MATÉRIAUX ET AUTRES OBJETS SONT ABANDONNÉS APRÈS TRANSPORT EN VÉHICULE :

➤ **UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 1500 €**

LE SAVIEZ-VOUS ?

LES SERVICES
TECHNIQUES
RAMASSENT
**70KG DE
POUBELLES
&
350KG
D'ENCOMBRANTS
PAR SEMAINE !**

À COMPTER DU 01.09.2020

POUR TOUS DÉPÔTS SAUVAGES, LA COMMUNE FACTURERA UN **FORFAIT D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS DE MINIMUM 50€** (EN FONCTION DU TEMPS PASSÉ AU NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE PAR LES AGENTS MUNICIPAUX)



LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE



VERRES



PAPIERS



EMBALLAGES
EN PLASTIQUE,
CARTON & MÉTAL



DISTRIBUTEUR
DE SACS POUR
DÉJECTIONS CANINES



Ville de
Chatillon-Coligny

CONCEPTION GRAPHIQUE : MARGERIE DAVID

chatillon-coligny.fr

02 38 92 50 11

mairie@chatillon-coligny.fr